

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2016

Publication : 07/04/2016

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



**REUNION DU 17 MARS 2016**

**Délibération numéro 16 - 01 - 003**

---

### **Dossier n°3 : Le projet de budget supplémentaire 2016 et l'affectation du résultat.**

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 13 janvier 2016, s'est réuni le jeudi 17 mars 2016 à partir de 14 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Bernard PHILIBERT, Président du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Le quorum de l'assemblée était atteint (21 membres présents et 1 pouvoir sur un total de 22 administrateurs).

#### *Étaient présents :*

Mesdames Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND – Pascale OFFREY – Fabienne PERRIN – Valérie PEYSSELLON – Clotilde ROBIN – Nadia SEMACHE.

Messieurs Jean-François BARNIER – Jean-Claude CHARVIN – Pierrick COURBON – Georges DRU – Joseph FERRARA – Luc FRANCOIS – Olivier GAULIN – Claude GIRAUD – Claude LIOGIER – Bernard PHILIBERT – Hervé REYNAUD – Jean-Claude REYMOND – Michel ROBIN – Pierre-Jean ROCHETTE.

#### *Était excusé :*

Monsieur Jean-Yves BONNEFOY (pouvoir donné à Claude GIRAUD).

## Exposé du rapport effectué par le Président :

Le projet de budget supplémentaire 2016 a été construit non seulement pour prendre en compte l'affectation du résultat 2015 mais également afin de procéder à des ajustements budgétaires.

### I – L'affectation du résultat 2015.

Le disponible réel dégagé à la clôture de l'exercice 2015 s'élève à 4,945 M €, après prise en compte des restes à réaliser.

Pour le budget 2016, il est envisagé de ne pas procéder à l'affectation des restes à réaliser de la section de fonctionnement (0,880 M €).

Le résultat à affecter serait donc de 5,825 M € (4,945 M €+0,880 M €), et serait utilisé de la manière suivante :

⇒ Diminution de l'emprunt d'équilibre, soit – **3,284 M €**.

L'emprunt d'équilibre voté au BP 2016 s'établit à 3,284 M €. Il pourrait être ramené à zéro en utilisant une partie de l'excédent 2015.

⇒ Ajustement du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et des amortissements conformément aux règles comptables, soit + **0,394 M €**.

Le budget primitif 2016, voté en novembre 2015, a été préparé en septembre 2015 en même temps que les orientations budgétaires. Lors de cette construction budgétaire, tous les éléments n'étaient pas connus pour établir précisément le montant du FCTA et des amortissements. Des ajustements sont donc nécessaires à ce niveau.

⇒ Nouvelles opérations immobilières pour un montant de **2,147 M €**.

De petites opérations immobilières étaient envisagées dans certaines casernes après la fin du 3<sup>ème</sup> programme immobilier pluriannuel en cours (2012-2020). Ces travaux pourraient débuter dès cette année 2016 et concerneraient les centres d'incendie et de secours de Firminy, Le Cergne, Cuinzier, Montbrison, Chalmazel, Chazelle sur Lyon, Panissière et Le Chambon Feugerolles.

### II – Les ajustements budgétaires.

Il est proposé de réajuster à la hausse les recettes de fonctionnement (+ 0,450 M €), afin d'une part de les rapprocher de celles constatées au compte administratif 2015, et d'autre part pour prendre en compte une recette exceptionnelle de 0,200 M € provenant du remboursement par les assurances d'un sinistre automobile.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Cette recette permettrait principalement de majorer le poste des dépenses imprévues, qui pourrait être utilisé si la décision de ne pas financer les restes à réaliser 2015 était trop contraignante pour

l'établissement comme indiqué précédemment.

Réception par le préfet : 07/04/2016

Publication : 07/04/2016

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2016

SDIS de la Loire

Dans ces conditions, il est demandé au Conseil d'administration du SDIS de la Loire de bien vouloir délibérer :

⇒ Pour approuver le budget supplémentaire 2015 et l'affectation du résultat.



**Vu le rapport présenté par le Président,  
Le Conseil d'administration prend la décision suivante :**

**Article 1 :**

Le Conseil d'administration approuve les mouvements de crédits mentionnés en annexe 1, 2, 3 et 4.

**Article 2 :**

L'excédent de clôture constaté au compte administratif 2015 sera affecté de la manière suivante :

- 2 095 999,22 € en recettes d'investissement à l'article 001 « *solde d'exécution de la section d'investissement reporté* »,
- 5 202 168,43 € en recettes d'investissement à l'article 1 068 « *excédents de fonctionnement capitalisé* ».

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	<b>19</b> <b>(dont un pouvoir)</b>
<u>Abstention</u> sur la proposition de délibération :	<b>0</b>
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	<b>3</b> <b>(Nadia SEMACHE, Pierrick COURBON, Joseph FERRARA)</b>

Le Président du Conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie  
et de secours de la Loire

Bernard PHILIBERT

**Annexe 1 : dépenses de fonctionnement.**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2016

Publication : 07/04/2016

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL HORS AE/CP	0 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE HORS AE/CP	0 €
66	CHARGES FINANCIERES	0 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	130 000 €
022	DEPENSES IMPREVUES	320 000 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>450 000 €</b>

**Annexe 2 : recettes de fonctionnement.**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2016

Publication : 07/04/2016

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
70	PRODUITS ET SERVICE DU DOMAINE ET VENTES	70 000 €
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	10 000 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 000 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	210 000 €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	140 000 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0 €
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>450 000 €</b>

**Annexe 3 : dépenses d'investissement.**

043-281210213-10160407-16-01-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2016

Publication : 07/04/2016

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
16	Emprunts	144 827 €
20	Immobilisations incorporelles	295 574 €
21	Immobilisations corporelles	807 027 €
23	Immobilisations en cours	2 343 230 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>3 590 658 €</b>


**Annexe 4 : Recettes d'investissement.**

042 284210242-20160407-16-01-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2016

Publication : 07/04/2016

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	MONTANTS
001	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE 	2 095 999 €
40	1 068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 202 168 €
10	10 222	FCTVA	-568 337 €
13	1 324	Subventions	144 827 €
16	1 641	Emprunts	-3 284 000 €
		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>3 590 658 €</b>